



Migrations, mobilités : passé, présent

Les Rencontres de la Dur@nce 2011 ont eu lieu, les 9 et 10 mars, aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Maroc, photo Poffet

Sommaire

■ A la Une

■ Histoire

■ Géographie

■ Balladiffusion

■ Gazette des TICE

■ Rendez-vous

■ Informations institutionnelles

Responsabilité éditoriale, auteurs, contacts, abonnements

**Les 11^e Rencontres de la Dur@nce
Migrations, mobilités : passé, présent**

9 et 10 mars 2011

Archives départementales des Bouches-du-Rhône



la salle plénière



une conférencière



un atelier pédagogique



[sommaire](#)

Histoire

Patrick Parodi et Béatrice Tinelli

Emboîter des échelles de temps différentes dans un programme d'histoire

La nouveauté du programme d'histoire de seconde est la mise en place d'une leçon introductive « La place des Européens dans le peuplement de la terre » devant se terminer par l'étude d'un exemple de migrations européennes au XIX^e siècle. Elle précède les deux séances consacrées à la citoyenneté à Athènes (V^e-IV^e siècle av. J.-C.) et à Rome (I^e-III^e siècle). Il y a donc là une rupture évidente de chronologie qui a suscité beaucoup d'interrogations lors des journées de présentation des programmes en juin ou de formation en septembre. La plupart des inquiétudes tournaient alors autour de deux problèmes : comment justifier le retour en arrière après avoir fait la première séance et comment trouver un lien logique à l'ensemble du programme qui légitime cette séance ? On peut noter que peu de participants au cours de cette journée ont proposé de contourner la difficulté en refusant de la faire en introduction comme il est précisé dans le programme, mais plus tard dans l'année oubliant au demeurant que la période de temps couverte par cette

séance ne légitime pas davantage un autre placement dans la programmation.

Quelles solutions peut-on envisager pour tenter de répondre à ces interrogations ?

1 Se référer en permanence au fil conducteur du programme qui amène à une construction achronologique

Le programme de Seconde en histoire s'appuie sur un fil conducteur qui est défini ainsi :

« Le programme invite à replacer l'histoire des Européens dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIXe siècle. Cette approche ne se fait pas seulement sous l'angle d'une étude des héritages ou des fondements du monde d'aujourd'hui ; il faut aussi faire sentir aux élèves que des pans du monde du passé ont été "perdus" ou qu'il n'en reste plus que quelques traces. Ils comprendront ainsi qu'il est impossible d'appréhender ce passé à travers le prisme exclusif du présent.

Comme le programme de géographie, celui d'histoire place clairement au cœur des problématiques les femmes et les hommes qui constituent les sociétés et y agissent. Le libre choix laissé entre plusieurs études doit permettre en particulier de montrer la place des femmes dans l'histoire de ces sociétés »

Deux approches en ressortent :

- la notion d'héritage et de fondement : quelle place les Européens occupent-ils dans l'histoire du monde ?
- La notion de « monde perdu », l'idée selon laquelle des pans de l'histoire de l'humanité nous sont inconnus ou n'apparaissent qu'à travers le prisme d'un regard, d'une représentation. Celle d'un monde inconnu, parce que nous l'excluons du champ de notre représentation du passé, de sa conception.

De fait, cette double problématique permet de nuancer une approche européo-centrée dans la première séance en la mettant en lumière. S'il ne s'agit pas de nier le rôle des Européens dans le peuplement de la Terre par le jeu des migrations ou par la transition démographique qui contribue à densifier le continent, il convient aussi de ne pas l'exagérer et de l'interroger : les migrations européennes ont-elles été décisives dans le peuplement du continent nord-américain par exemple, dans quelle mesure, dans quelle quantité ? Par ailleurs, y a-t-il conscience d'une migration européenne ou est-ce une juxtaposition de migrations nationales, voire régionales ? L'objectif est alors de mettre en évidence que ceux que nous qualifions d'Européens aujourd'hui n'ont pas cette conscience au XIX^e siècle, mais que le phénomène migratoire touche l'ensemble des pays du continent, créant de fait une « *histoire commune* ». Il y a donc décentrage du regard porté sur l'autre au fil du temps : ce qui est autre, c'est avant tout ce qui n'est pas défini comme appartenant au même monde que soi, mais qui contribue à sa propre définition selon ce qu'on nomme « l'effet miroir ». Il y a donc possibilité d'une lecture achronologique du programme qui crée une cohérence d'ensemble : sans instrumentaliser la lecture des événements et des faits, on crée une grille de lecture (qui justifie cette première séance) en identifiant ce qui est appelé l'Autre, exclu du champ des représentations, mais essentiel pour comprendre comment les espaces et les sociétés étudiées se définissent : le barbare, l'hérétique, le sauvage, le colonisé, etc. Il s'agit alors d'introduire cette réflexion dans chaque thème du programme, sans remettre en cause les problématiques proposées pour chacun d'entre eux. Ainsi, peut-on mettre en avant l'idée que le monde européen dans ses différentes composantes historiques, culturelles et religieuses, a construit des représentations de l'étranger qui ont façonné et explicitent celle étudiée dans la première séance.

2 L'articulation entre les deux premières séquences

Quel dispositif pédagogique mis en place ?

Pour la première séquence, après deux séances consacrées à l'évolution de la population dans le foyer de peuplement européen, les deux dernières heures sont consacrées à un exemple d'émigration, celle des Italiens en Amérique du Nord. L'approche tourne autour de deux problématiques : quelle importance a eu cette émigration et a-t-elle contribué à une identité commune ? À partir d'un corpus documentaire et d'extraits de films, l'objectif de la séance est de faire comprendre que cette émigration a pu contribuer à créer une « identité » commune chez les Italiens (puis, au-delà, chez les immigrants) en raison du regard

porté sur eux par les populations américaines. Il y a donc un processus de construction d'une identité européenne au XIX^e siècle. La question alors posée en fin de séance était simple : comment cette identité européenne s'est-elle construite ? Sur quoi peut-elle reposer ? Il s'agit aussi d'amener les élèves à interroger progressivement ce concept d'identité.

C'est cette articulation qui a été mise en avant afin d'amener les élèves à percevoir le fil directeur du programme.

Pour la deuxième séquence, ce qui est proposé n'est en rien original dans sa construction et son déroulement : les phases de travail individuel alternent avec les phases de travail dialogué ou de rapides apports magistraux, les documents proposés sont souvent présents dans les manuels dont il s'agit seulement de modifier quelque peu l'approche et la lecture. Elle n'a pas contribué non plus à un débordement horaire puisqu'elle s'est déroulée dans le temps prévu c'est-à-dire 3 heures (hors évaluation).

La phase d'accroche s'appuie sur un texte des Suppliants d'Euripide et de phrases d'historiens, celles de Paul Veyne¹ et Marie Françoise Baslez², pour construire la problématique tournant autour de l'idée de définition de la démocratie et de la communauté de citoyens : l'objectif est à la fois d'apporter une précision du concept et de ne pas idéaliser l'image du régime politique athénien.

La première partie de la séquence est basée sur l'idée que la démocratie est d'abord liée à l'existence d'une communauté de citoyens dont la définition pose problème et suscite des débats. Le travail s'est surtout articulé autour du discours de Périclès, de la loi de 451 av. J.-C et des extraits d'une pièce d'Aristophane. Volontairement, le schéma des institutions athéniennes, présent dans tous les manuels, et souvent considéré comme un document essentiel, a été utilisé de manière secondaire et « instrumentalisé ». En effet, après avoir constaté que la communauté des citoyens est restreinte par la loi de 451 et se définit par la liberté de pouvoir participer à la vie politique, connaître les différentes institutions est apparu sans grand intérêt, les élèves remarquant d'ailleurs judicieusement qu'il devait rarement y avoir 40 000 citoyens présents à l'Ecclésiastion et qu'on avait dû créer certainement le *misthos* pour éviter un trop important absentéisme. Ainsi, l'aspect idéalisé que les organigrammes peuvent présenter sur le fonctionnement institutionnel a été évité. De plus, ne pas avoir étudié le fonctionnement de la Boulé dans le détail n'a pas gêné la compréhension d'un des textes d'Aristophane qui y faisait allusion. Cette première partie se conclut donc sur l'idée que la restriction du corps des citoyens est la condition nécessaire du fonctionnement de la démocratie.

La deuxième partie de la séquence se base sur la définition de l'Autre (le non citoyen) par rapport à cette communauté des citoyens : il s'agit d'étudier les différentes catégories de population exclues, les esclaves, les femmes et les métèques dans lesquels sont distingués les Barbares et les populations grecques. À chaque étude, l'objectif est de distinguer une échelle différente de la représentation, d'en comprendre les tenants et les aboutissants et de montrer en quoi elle agit sur la définition du concept de citoyenneté. Le travail a été surtout axé sur les populations dites « Barbares ». C'est au cours de cette séance que le fil directeur fut défini : le travail sur le rapport entre citoyenneté et démocratie a été le cœur du travail, mais il s'agissait de montrer que la citoyenneté athénienne se construisait aussi sur l'exclusion de catégories de population et que cela avait un rôle essentiel sur la définition et le fonctionnement de cette démocratie. De fait se posait la question de l'identité d'un citoyen. En effet, la démocratie athénienne est avant tout une communauté restreinte au particularisme affirmé, elle ne s'ouvre pas aux autres (et c'est ce qui la différencie du concept moderne développé dans l'Europe des Lumières où la démocratie est liée à l'ouverture de la nation aux étrangers, encouragée par la naturalisation). Cette définition moderne n'est pas concevable dans la Grèce des cités : tous les membres de la communauté ont le sentiment d'être tous identiques ce qui crée l'égalité civique. C'est cette conception identitaire (que Sparte pousse à l'extrême puisque chaque citoyen est défini comme « pair » et l'étranger est systématiquement rejeté, car porteur d'un risque de contamination de la collectivité) qui est à la base de la démocratie et du système social. Ainsi, le Barbare est-il le différent

¹ « La démocratie grecque était le pouvoir pour chacun des citoyens de débattre, de décider, de juger. C'était une liberté politique, une liberté d'intervenir au niveau de la cité. Mais aucun État ancien n'a eu l'idée que les individus eussent des droits », © Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO - IGEN) 30 juin 2010 > eduscol.education.fr/prog

² « La conscience de l'identité citoyenne passe par l'établissement de discrimination avec les non-citoyens à qui ne sont proposés que des privilèges facilitant leur intégration, à la mesure des services rendus par eux à la communauté civique », *L'Étranger dans la Grèce antique*, Les Belles Lettres, août 2008.

absolu depuis la menace perse et la victoire grecque : se distingue l'habitant et le citoyen. Athènes n'agit donc pas comme une structure d'intégration, c'est une communauté de naissance et d'origine, dont l'histoire, l'héritage commun, celui des cultes et des lois transmis par les ancêtres, est un élément constitutif. De fait, le citoyen est celui qui est pourvu de droits, mais aussi, et surtout, celui qui participe à la gestion collective de l'entretien de cet héritage.

L'étranger est donc celui qui ne peut participer à cette gestion collective, mais son appréciation est liée à ce qu'il peut apporter à la cité : son activité et son utilité déterminent donc sa place dans la cité (proche ou lointaine, en marge ou à l'intérieur, etc.). La cité ne se construit pas sans l'Autre même si la citoyenneté peut se construire contre lui.

Quel bilan ?

Il est difficile de faire un bilan exhaustif de la séquence et de vérifier si la démarche proposée a permis de donner une lecture plus cohérente du programme pour les élèves. Lors de la conclusion, il a été demandé aux élèves de définir la société athénienne : ils ont mis en avant l'aspect exclusif de la citoyenneté et de la lecture binaire du monde (grec/non-grec) sous-jacent et ont souvent souligné la différence d'approche avec nos sociétés actuelles. Paradoxalement, ils n'ont pas « accusés » les Athéniens de xénophobie ou de racisme, soulignant que l'Autre n'était jamais le même selon les époques, faisant ainsi référence à la séance introductive. Les premières mises en relation entre les différentes séances apparaissent puisque les élèves ont interrogé le concept d'identité ; il sera temps d'en vérifier la pérennité dans les séances suivantes.

Conclusion

Un programme d'histoire ne peut s'appuyer uniquement sur une seule lecture chronologique : en effet, il impose des échelles de temps différentes, des repères spatiaux et chronologiques, mais aussi des blancs et des ruptures. Il propose aussi des problématiques pour chaque séance, mais il ne fournit pas une grille de lecture et de compréhension de l'ensemble. C'est donc à l'enseignant qui revient de la construire et de créer sa propre cohérence afin de faciliter la construction des séances et des évaluations, permettant au final d'aider à l'appropriation des concepts essentiels. Une construction achronologique, qui n'est pas synonyme du non-respect de la chronologie, constitue un plus grâce à l'emboîtement d'échelles de temps différentes engendré. Ainsi, pour ce nouveau programme de Seconde, elle explique et légitime le concept d'identité européenne au XIX^e siècle. Celle-ci (dont l'existence est largement débattue) comprend de multiples dimensions, politique, religieuse, culturelle, etc. ce qui répond à l'aspect fondement du programme, mais fonctionne aussi en « effet miroir » qui fait écho à l'aspect monde perdu dudit programme.

Patrick Parodi

Le numéro 113 de notre bulletin était consacré à l'histoire des femmes et à la question de l'approche mixte. La Révolution française pose souvent la question de son héritage et de sa mémoire : le personnage de **Madame Royale** peut constituer une intéressante entrée pour l'aborder.

Fille de Louis XVI et Marie-Antoinette, dont la naissance en 1778 mit fin aux rumeurs sur les capacités sexuelles du roi, elle n'est qu'une fille de France, appelée à jouer un rôle secondaire. C'est son destin tragique qui en fait une icône essentielle après l'exécution de sa mère pour les mouvements politiques opposés à la Révolution et à l'installation de la République : elle devient alors l'Orpheline du Temple. Echangée en 1795 avec l'Empire d'Autriche contre des prisonniers français, elle connaît une longue vie d'exil avant de revenir en 1814 lors de la Restauration. Elle meurt cependant en exil en 1851, ayant été chassée par la révolution de 1830.

- ✓ Sur le site de **l'Ecole des Chartes**, on peut trouver un résumé de la passionnante thèse d'Hélène Becquet de 2004 : celle-ci montre comment évoluent les représentations relatives à ce personnage. Se crée d'abord une image de victime de la Révolution, recluse dans sa prison, objet d'une littérature de conte de fées qui cachera définitivement la véritable personnalité. Elle devient une icône qui montre « la voie de la fidélité monarchique », utilisée par les royalistes, mais aussi par son oncle Louis XVIII lors de la Restauration (on peut voir sur un site d'histoire locale le court récit d'une visite qu'elle effectua en 1823 à Nîmes qui le montre en partie (<http://www.nimausensis.com/Nimes/angouleme/VisiteDuchesse.htm>))

Mais, cette image se modifie et dégrade la popularité de la princesse : lors des Cent Jours, elle résiste à Bordeaux contre les troupes napoléoniennes et devient proche des ultraroyalistes s'opposant ainsi à son oncle qui l'écarte de toute représentation royale. De plus, l'image de la duchesse de Berry récupère celle de l'innocence et de la vertu royale. Madame Royale est alors celle qui représente les vertus d'une monarchie puissante et autoritaire et apparaît comme l'illustration d'un passé révolu ce qui explique son impopularité en 1830. Elle est d'ailleurs accusée par les royalistes qui lui attribuent l'échec de la restauration de la monarchie dans les années 1780 en raison de la haine du drapeau tricolore qu'elle aurait inculquée au comte de Chambord. Cette approche par le biais des représentations rompt avec les ouvrages souvent anecdotiques, écrits sur le personnage.

<http://theses.enc.sorbonne.fr/document130.html>

- ✓ Cette thèse permet d'analyser les nombreux sites consacrés à l'Affaire Royale : pour ceux-ci, la duchesse d'Angoulême ne serait pas l'Orpheline du Temple. Il y aurait eu donc substitution au moment de l'exil à Vienne. Au-delà du côté anecdotique de la question, ces sites (on peut sans y accorder une grande valeur en terme d'analyse scientifique consulter le site ci-dessous) montrent la force de la représentation : les déceptions provoquées par Marie-Thérèse lors de son exil à Vienne et plus tard et plus tard brisent l'image de la femme victime, et soumise à ce statut.

<http://madameroyale.free.fr>

Autre personnage féminin secondaire, mais qui donne naissance à des légendes controversées : **la Malinche**.

- ✓ Cette femme qui maîtrisait les langues nahuatl et le maya et apprit l'espagnol, ayant vécu dans la première partie du XVI^e siècle, accompagna Cortès dans sa conquête du Mexique (elle en devint d'ailleurs la maîtresse et lui donna un fils, considéré comme le premier enfant mixte). Sur ce site, un article (payant et à télécharger) intéressant relate son parcours, son rôle secondaire lors de la conquête et l'émergence des mythologies qui entourent le personnage.

<http://www.oodoc.com/43074-la-malinche-conquete-mexique-cortes-legende-mestizo.php>

- ✓ Autre site informatif moins riche :

http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/La_Malinche

Le nouveau programme de Quatrième propose une étude du **Congrès de Vienne de 1815**. Il y a de très nombreux sites sur la question.

- ✓ Une vidéo d'une dizaine de minutes retrace le contexte du Congrès et les principales dispositions prises. Factuel, mais intéressant, à utiliser comme accroche.

http://www.dailymotion.com/video/xq3in_congres-de-vienne-1815_school

- ✓ L'Acte final du Congrès :

http://www.histoire-empire.org/articles/congres_de_vienne/acte_du_congres_de_vienne_05.htm

http://www.talleyrand.org/politique/congres_de_vienne_resultats.htm

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58139430/f8.image.pagination>

De la littérature pour la jeunesse : **deux livres d'Anne Lecap**. Née en 1972, elle vit à Arles où elle est professeure d'Histoire-Géographie en lycée et auteur.

- ✓ Anne Lecap, **Quand la révolte gronde**, Flammarion jeunesse, janvier 2011, 228 pages, 5,50 €
En 1936, Émilie, quinze ans, quitte sa grand-mère pour partir travailler à l'usine. Dès son premier jour, elle doit faire face à une discipline de fer, un travail exténuant et un salaire de misère. Mais bientôt, un jeune cheminot va tout changer : il lui parle de dignité, de grève, de congés payés. Le cœur battant, Émilie s'engage à ses côtés dans le combat solidaire des travailleurs et du Front populaire, malgré les risques encourus.

« Lorsque Vincent la rejoint dans la manifestation, Émilie sent son ventre se serrer sous son regard exalté, une émotion monte du plus profond d'elle-même : l'espoir d'une belle histoire et d'un grand renouveau ».

- ✓ Anne Lecap, **Baptiste sans port d'attache**, Flammarion jeunesse, 2009, 270 p, 5,70 €
Lyon, 1756. Baptiste, enfant abandonné à la naissance, quitte la famille de paysans à qui il a été confié pour retourner en ville et trouver une trace de sa mère. Confronté à la dure réalité sur ses origines il décide de partir à l'aventure vers Toulon pour accomplir son rêve : devenir marin.

Ce qu'en disent... choisirlivre.com : « C'est sur les traces d'un orphelin du siècle des philosophes des Lumières, dans un style fluide et vivant, que nous entraîne l'auteur. [...] Baptiste n'hésite pas à

braver les lois établies pour gagner sa liberté, réaliser son rêve, et tisser de belles amitiés. Formidable roman d'aventure et d'apprentissage, ce livre nous invite également à découvrir le contexte historique de l'époque dont les idées de l'Encyclopédie de Diderot. »

... lesptitslus.midiblogs.com : « *Voilà un roman à mettre entre les mains des jeunes ados épris d'aventures. Ils ou elles suivront sans doute avec complicité le parcours épique de Baptiste Chevalier [...] Anne Lecap réussit à nous tenir en haleine jusqu'aux dernières pages de ce roman captivant [...] »*

Ce roman a reçu le prix 2009 du roman jeunesse de la librairie *A la page* de Vichy. En 2010, il a été sélectionné pour le *prix Gavroche* de la ville de Rueil Malmaison et pour le *prix jeunesse Marguerite Audoux*.

[sommaire](#)

Géographie

Brigitte Manoukian et Stéphanie Doppler

- ✓ Pistes pour la classe de sixième : **Habiter la ville : Marseille, une ville de l'Europe méditerranéenne. Comment vit-on dans un port du sud de l'Europe ?**
Une étude de la ville de Marseille à partir d'un corpus documentaire. Cet exercice s'appuie sur un site internet recensant de nombreux documents et informations sur la ville de Marseille (situation, site, port, quartiers...), accompagnés de questions. Le but de cette séquence est de comprendre **quelles sont les spécificités de chaque territoire urbain** à travers la vie des habitants et les transformations des paysages. Les élèves répondent aux questions puis résument leur analyse de paysage dans un schéma ou croquis explicatif.
<http://pedagogie.ac-martinique.fr/clgedapierre/marseille/index.html>

Une fiche d'utilisation pédagogique pour le niveau sixième est proposée, mais cet exercice peut également convenir pour le niveau seconde.

<http://cms.ac-martinique.fr/discipline/histgeo/articles.php?lng=fr&pg=180>

- ✓ Pistes pour la classe de cinquième : **La question du développement durable, Thème n° 1.**
Le but des 3 premières séances est de faire découvrir aux élèves ce qu'est le **développement durable** et d'en identifier les principaux enjeux dans le territoire étudié : la **forêt amazonienne**. Pour cela, la classe est divisée en trois groupes et chacun est confronté à un problème pour lequel il doit proposer une solution :
 - celui de paysans sans terres
 - celui de l'accès aux richesses et aux possibilités d'exploitation de la forêt
 - celui de la déforestation de la forêt amazonienne.

Ensuite, les élèves doivent préciser quelles sont les catégories de personnes (petits paysans, exploitants des mines, tribus indiennes, défenseurs de l'environnement...) satisfaites ou mécontentes de la solution qu'ils ont proposée et si leur proposition est plutôt favorable à l'économie, à plus de justice sociale ou à l'environnement ? Leurs conclusions communes sont ensuite comparées à un schéma théorique du développement durable et à un extrait du rapport Brundtland « ... pour les générations futures... ».

Ce qui est remarquable dans cette démarche c'est **qu'elle permet aux élèves de commencer à construire eux même le concept de développement durable**, tout en les amenant à échanger sur sa complexité.

Les séances 4 et 5 s'attachent à montrer que **le développement durable n'est pas seulement une question au programme**, mais un enjeu actuel important, très présent dans l'actualité et la vie quotidienne, objet de débats et de discussions. Même si cela n'est pas exigé par le programme, l'idée semble intéressante.

http://histoire-geographie.discip.ac-caen.fr/sites/histoire-geographie.discip.ac-caen.fr/IMG/pdf/Enjeux_du_DD_Bresil.pdf

Deux diaporamas sur le thème n° 3 : « **gérer les océans et leurs ressources** », issus d'une formation de l'Académie de Nice sur les nouveaux programmes de 5°.

- ✓ **L'exemple du thon rouge**
Un diaporama très complet portant sur l'exploitation du thon rouge.

Après un rapide, mais utile rappel concernant les enjeux et les objectifs du programme sur ce thème, l'étude propose une étude de cas sur le thon rouge, organisée autour des questions suivantes : **quelle est cette ressource halieutique ? Pourquoi parle-t-on de surexploitation ? Y a-t-il des solutions pour une pêche plus durable du thon rouge ?**

L'étude de cas est construite autour de l'exploitation de nombreux documents, mais questionnée simplement : où ? Qui ? Comment ? Une mise en perspective est aussi proposée.

Au final l'ensemble est très dense, trop peut-être, et un tri des documents semble nécessaire en fonction du niveau des élèves, mais cette proposition demeure une très bonne base pour construire une séquence sur ce thème. De même, la proposition de faire réaliser un schéma logique aux élèves au fur et à mesure de l'étude des documents du PowerPoint est intéressante.

http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php?option=com_content&view=article&id=153:5e-gerer-les-oceans-et-leurs-ressources-le-thon&catid=36:au-college&Itemid=72

✓ **L'exemple de l'anchois**

Plusieurs problématiques sont envisageables :

- Comment les hommes peuvent-ils gérer durablement les ressources halieutiques ?
- Les conflits entre états témoignent-ils de la difficulté à gérer les ressources océaniques ?
- Comment partager les ressources halieutiques ?

Après avoir localisé la zone sur un planisphère, les élèves sont amenés à réfléchir sur le conflit franco-espagnol à partir de vidéos ou d'articles de journaux, afin de dégager les acteurs et les enjeux de ce conflit. La fin du diaporama propose aux élèves des réponses possibles à ce conflit :

- la gestion durable par la mise en place de la PCP (Politique Commune de la Pêche) ou des TAC (Taux Admissible de Capture)

-l'exploitation et la gestion des ressources assurées par le droit de la mer avec la création des ZEE. En revanche aucune mise en perspective n'est proposée.

http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php?option=com_content&view=article&id=152:5e-gerer-les-oceans-et-leurs-ressources-lanchois&catid=36:au-college&Itemid=72

✓ **Les Bretons auront-ils de l'électricité pour Noël ? Les enjeux énergétiques à travers l'exemple de la péninsule électrique bretonne.**

Une très bonne étude de cas, claire et logique, organisée en quatre parties :

- Produire et transporter l'électricité en France
- Le pic de consommation du 15 décembre 2010
- Pourquoi les Bretons risquent-ils une coupure de courant ?
- Comment répondre au déficit électrique breton ?

Au terme de l'étude, le fil conducteur apparaît clairement : la Bretagne a des besoins énergétiques de plus en plus importants, en raison des dynamiques économiques et démographiques, mais les ressources électriques sont insuffisantes, d'où la nécessité d'importer massivement. Le développement durable est évoqué à travers les mesures d'économie d'énergie, l'installation de nouveaux parcs éoliens ou l'usine marémotrice de la Rance. Fait remarquable : l'auteur propose une perspective critique tant sur les éoliennes (production limitée et intermittente, impact paysager...) que sur le barrage marémoteur de la Rance, datant de 1967, mais qui apparaît aujourd'hui, comme un modèle énergétique durable, reconnu dans le monde entier.

Ce travail peut concerner et s'insérer sur plusieurs niveaux de classe :

- au collège : nouveau programme de Cinquième, sur « la question de l'énergie »
- au lycée : nouveau programme de seconde, sur la question énergétique ou sur les littoraux.

<http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/spiphistoire/spip.php?article469>

✓ **Pistes pour la classe de troisième : Jasper Johns et la représentation de l'espace américain : d'une « carte tableau » à des cartes de géographie.**

Une approche originale pour appréhender la maîtrise de l'espace des États-Unis en classe de troisième. Cet exercice pourrait aussi tout à fait être réutilisé dans le cadre de « l'histoire des arts ».

L'analyse conjointe du tableau de Jasper Johns, de la carte des *Highways* aux États-Unis et de la concentration de la population dans les villes et les espaces vides permet de dégager que :

- Les États-Unis sont un vaste territoire
- Les États-Unis ont un espace maîtrisé par un réseau de transport très performant
- Les États-Unis ont une densité faible par habitant et que la concentration de la population dans les villes est une réponse à l'immensité de l'espace états-unien.

D'autres documents tout aussi intéressants sont suggérés pour réaliser cette étude, comme le travail d'Aaron Koblin sur les flux aériens aux États-Unis.

<http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/spiphistoire/spip.php?article463>

<http://www.aaronkoblin.com>

L'actualité nous offre ce mois-ci de larges possibilités de réfléchir et de débattre dans nos classes sur **la démocratie et les aspirations des peuples à la liberté**. La Tunisie au début du mois de janvier puis l'Égypte en février ; les peuples du sud de la méditerranée semblent déterminer à réclamer leurs droits.

En lien avec les programmes d'éducation civique au collège et d'ECJS au lycée, de nombreuses vidéos peuvent être podcastées et utilisées sur ces thèmes :

- ✓ Le site **d'Envoyé spécial** propose un reportage d'une cinquantaine de minutes sur la ville de Kasserine, ville du centre de la Tunisie, épice de la contestation. Les reporters ont suivi pendant plus d'une semaine des jeunes déterminés à mettre fin à 23 ans de dictature.
<http://envoye-special.france2.fr/les-reportages-en-video.html>
- ✓ Vous trouverez également sur le site **Arte, Les reportages**, toute une série de très courts reportages sur les différentes étapes de la révolution
http://www.arte.tv/fr/content/tv/02_Universes/U1_Comprendre_le_monde/02-Magazines/10_ARTE_20Journal/14_20Dossiers/2011.01.11_Tunisie/0_20Reportages/EDITO_Reportages/3655284.html

Ces documents vidéo peuvent être complétés par des **documents de presse** très nombreux sur le sujet :

- ✓ Une chronologie des événements est en ligne toujours sur le site d'ARTE
http://www.arte.tv/fr/content/tv/02_Universes/U1_Comprendre_le_monde/02-Magazines/10_ARTE_20Journal/14_20Dossiers/2011.01.11_Tunisie/CHRONOLOGIE/3682374.html
- ✓ **Courrier International** a consacré plusieurs numéros sur ces thèmes :



- N° 1058 du 10 février 2011, Le printemps arabe vu par la presse arabe.
- N° 1055 du 20 janvier 2011, Vive la Tunisie ! Questions sur une révolution en marche.
- N° 1054 du 13 janvier 2011, Égypte : Portrait d'un peuple en colère.
<http://www.courrierinternational.com/magazine/2011/1058-le-printemps-arabe-vu-par-la-presse-arabe>

Par ailleurs le **musée national du Moyen Âge-thermes et hôtel de Cluny** offre un panorama très complet de la période du Moyen Âge. Il conserve de très belles collections de meubles, tableaux, ustensiles, armes,

textiles anciens de cette période. Des tapisseries exceptionnelles y sont notamment exposées comme La vie de Saint Etienne ou la Dame à la licorne.

- ✓ Le site de France 5 **Curiosphère** propose six vidéos de trois minutes environ pour découvrir certaines œuvres de ce musée. Les visites sont commentées par les conservateurs et conservatrices du musée.



Ces six vidéos présentent :

- La Dame à la licorne, chef d'œuvre du musée.
- La demeure seigneuriale au Moyen Âge.
- Art de la guerre et art de la chasse au Moyen Âge.
- Moyen Âge : les vitraux du musée de Cluny.
- La religion et la prière au Moyen Âge.
- Le Moyen Âge, une période propre et sophistiquée.

http://www.curiosphere.tv/index.cfm?mot_clef=mus%C3%A9+de+cluny&isSearchEngine=1

[sommaire](#)

Gazette des TICE

Daniel Dalet et Philippe Caracchioli

- ✓ **Plan de développement des usages du numérique à l'École**
En novembre dernier, Luc Chatel a présenté les cinq objectifs principaux de ce plan :
 - faciliter l'accès à des ressources numériques de qualité (création d'un portail de référencement des ressources pédagogiques, les établissements ayant déposé un projet recevront un « *chèque ressources numériques* ») ;
 - former et accompagner les enseignants dans les établissements scolaires (dans chaque établissement, un « *professeur responsable du numérique pédagogique* » sera désigné) ;
 - généraliser les services numériques et les espaces numériques de travail (généralisation des Espaces Numérique de Travail) ;
 - réaffirmer le partenariat avec les collectivités locales ;
 - former les élèves à l'usage des technologies de l'information et de la communication (outre le B2i, former les « *citoyens numériques de demain* » en accordant plus d'importance à l'apprentissage de l'usage responsable de l'Internet).

<http://www.education.gouv.fr/cid54064/plan-de-developpement-des-usages-du-numerique-a-l-ecole.html>
- ✓ **Google Earth 6 est arrivé**
La galaxie Google vient d'accoucher d'une nouvelle version de son célèbre globe virtuel. Deux principales nouveautés :
 - La modélisation 3D d'un grand nombre de bâtiments et même de plusieurs millions d'arbres !Ci-dessous : la « Bonne Mère » en 3D, plutôt réaliste !



- L'intégration des images *Street view* déjà présentes dans Google Map, mais avec une navigation « au ras du sol » à la molette de souris beaucoup plus fluide.

<http://www.google.com/earth/index.html>

✓ **Facebook et licenciements**

Nouveau dans la jurisprudence française : trois salariés de la société Alten (SSII) ont été licenciés - (et leur licenciement confirmé par les Prud'hommes) - pour avoir formulé des critiques à l'encontre de leur entreprise sur le réseau social. Prudence donc, pour tous les collègues qui utilisent régulièrement *face-de-bouc* : attention à n'émettre aucune critique à l'encontre de votre établissement ou de son chef !

<http://www.francesoir.fr/pratique/emploi/licenciees-pour-avoir-medit-leur-direction-sur-facebook-57250.html>

✓ **Maîtriser internet ... avant qu'il nous maîtrise !**

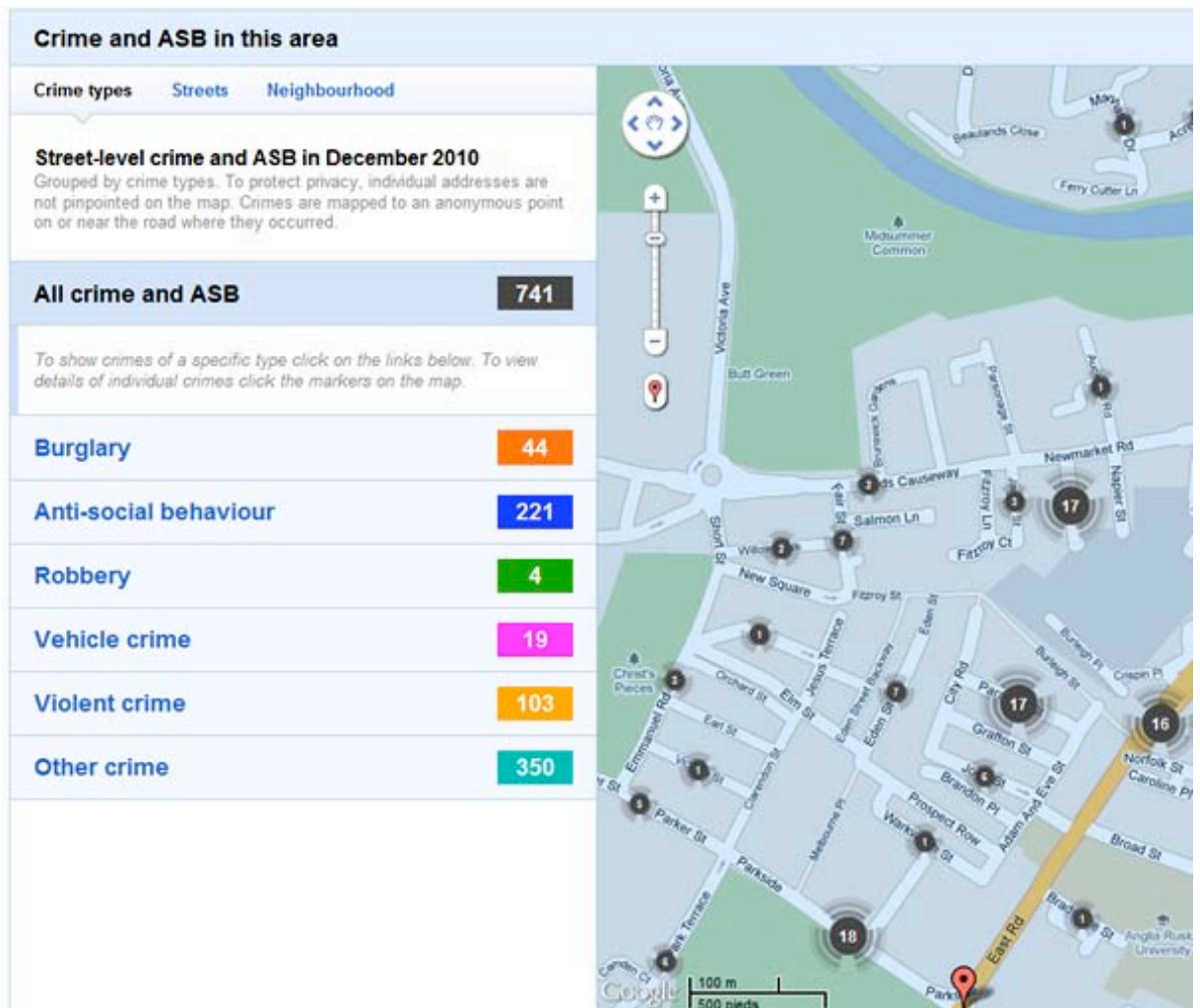
Nos voisins belges de l'Université de Namur ont produit tout un ensemble de fiches d'activités dans le but « *d'initier les élèves à un usage réflexif, citoyen et responsable d'Internet tout en s'amusant ; susciter une réflexion sur les usages des jeunes en termes d'opportunités et de risques ; envisager un bon usage de l'outil Internet sans le diaboliser ; apprendre aux jeunes à maîtriser l'outil sans se laisser maîtriser* ». Certes, les activités sont conçues pour des élèves du premier degré, mais il y a beaucoup de bonnes idées adaptables pour les nôtres.

http://www.enseignement.be/index.php?page=26149&navi=280&rank_page=26149

✓ **Géolocalisation ... des crimes et délits**

C'est la nouvelle trouvaille de nos voisins britanniques qui, comme d'habitude, ne s'embarrassent pas de considérations éthiques au nom du « pragmatisme » : la police vient de lancer un nouveau site qui cartographie de manière assez précise (rue par rue !) les crimes et délits en Angleterre et au Pays de Galles. Voilà de quoi influencer sur le marché de l'immobilier local ... et de quoi renforcer la « ghettoïsation » de certains secteurs. Ci-dessous, un quartier de Cambridge.

<http://www.police.uk/>



✓ **La guerre des moteurs**

La concurrence est rude entre Google, leader incontesté des moteurs de recherche et Bing, son concurrent de chez Microsoft, à tel point que les premiers viennent de piéger les seconds en démontrant qu'ils copiaient leurs résultats de recherche. (CNET)

<http://www.cnetfrance.fr/news/google-affirme-que-bing-copie-ses-resultats-de-recherche-39757938.htm>

✓ **Art project**

C'est la dernière offensive en date de Google sur le Net : les œuvres d'art numérisées, et comme d'habitude, la firme californienne n'a pas fait les choses à moitié, avec un niveau de précision rarement atteint sur la toile. Dès à présent, on y trouve des œuvres d'une quinzaine de musées dans le monde (Musée Van Gogh, Galerie des Offices, Versailles...). Ci-dessous, l'oeil de Vénus, un détail de la *Naissance de Vénus* de Botticelli.

<http://www.googleartproject.com/>



✓ **Deux milliards d'internautes**

C'est la dernière estimation en date de l'ITU (Union Internationale des Télécommunications) qui dépend de l'ONU. Rapporté au 7 milliards de Terriens (estimation début 2011), cela fait 28 % d'internautes sur notre planète. C'est une croissance exponentielle : nous étions seulement 400 millions de connectés en 2000.

« Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) sont pour la première fois de l'histoire de l'humanité devenues accessibles au plus grand nombre, réussite facilitée par l'ouverture à la concurrence et la création de régulateurs indépendants dans le monde entier. »

<http://www.itu.int/net/pressoffice/stats/2011/01/index-fr.aspx>

✓ **Antivirus gratuit pour les enseignants de notre académie**

L'antivirus de Trendmicro est téléchargeable gratuitement et pour une durée de 5 ans. Il vous suffit de vous inscrire avec votre adresse mail académique. Profitez-en !

<http://edu.trendmicro.fr/>

✓ **Ka-Sat pour couvrir les zones blanches en Europe**

Collègues isolés au fond d'une vallée perdue, déconnectés du monde, car sans ADSL, votre salut viendra sans doute de ce nouveau satellite conçu et lancé pour vous : *« l'objectif est de proposer, à partir de la fin avril -début mai 2011, une couverture Internet haut débit (de 512 kbit/s à 10 Mbit/s) sur l'intégralité du territoire français et européen (31 pays au total). »* (l'Espresso)

<http://www.itespresso.fr/haut-debit-satellite-ka-sat-eutelsat-part-assaut-zones-blanches-39511.html>

[sommaire](#)

Rendez-vous

Murièle Massé et Sandrine Khaled

✓ **De ce côté-ci de la Méditerranée, à Marseille**

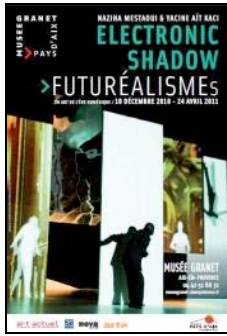
La ville se raconte à travers des archives cinématographiques, durant les mois de mars-avril, cela se passe à la bibliothèque de Marseille, l'Alcazar. L'histoire de Marseille de 1920 à 1955 est projetée à partir de films rares, privés ou professionnels, des documents exceptionnels.

Les renseignements sont à prendre au 58 cours Belsunce à Marseille.

Mais surtout ces documents sont consultables sur le site. Une visite qui peut aboutir à des activités avec nos élèves.

<http://www.cinememoire.net>

- ✓ **Aix en Provence**, pour professeurs et public en quête d'évasion et de sensations



Le musée Granet et le duo d'artistes Electronic Shadow proposent du 10 décembre 2010 au 24 avril 2011, une exposition d'art numérique « FUTUREALISMES ».

Il s'agit d'explorer à travers 20 installations d'« art-fiction » des mondes mi-réels et mi-virtuels. Il s'agit d'une approche originale du monde contemporain qui ne va pas sans rappeler le récent film « Inception ». Sensations garanties.

Informations pratiques :

Horaires : du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h.

Droits d'entrée à l'exposition compris dans le billet d'accès au musée :

Tarif plein : 4 €, tarif réduit : 2 €

- ✓ **En remontant vers les Alpes, à propos de Serre-Ponçon**

Le Muséoscope du Lac retrace l'histoire de la construction du barrage de Serre Ponçon et des villages engloutis.

À travers un parcours visuel et sonore, nous pouvons découvrir les étapes des travaux et leur impact sur le territoire avec des maquettes des villages engloutis, des films d'archives et des animations de la mise en eau du barrage.

Février et Mars, Ouvert sur réservation pour les groupes. Visites à 14h, 15h et 16h. Le jeudi pour les individuels.

Muséoscope du Lac : Mme FAURE ou Mme UBRUN - Le Belvédère de Serre Ponçon - 05190 ROUSSET

Pour réserver pour un groupe :

<http://www.museoscope-du-lac.com/?codepage=phototheque>

- ✓ **De l'autre côté de la Méditerranée, à Constantine (Algérie)**

Voyage dans le temps et dans l'espace, un nouveau palais des Mille et une Nuits ?



Depuis le printemps dernier, le palais du Bey de Constantine (Algérie de l'Est) peut être visité après de longs travaux de rénovation (débutés en 1982 !!!)

Ce palais au cœur de la vieille ville d'apparence extérieure modeste devient un véritable enchantement des yeux une fois pénétrée la porte principale.

121 pièces, plus de 500 fenêtres, une décoration faite de marbre d'Italie, de peintures polychromes ainsi que deux principaux patios se découvrent au fur et à mesure de la visite.

Des guides polyglottes et compétents assurent une visite de qualité complétant des panneaux explicatifs qui méritent d'être plus nombreux pour assurer une visite individuelle instructive. En parallèle une exposition importante sur *les Arabes et les sciences* informe les visiteurs sur la place des scientifiques arabes dans l'apport et la transmission des savoirs scientifiques au Moyen-âge.



Ce palais est impressionnant par ses riches décors et leur conservation reflétant l'inspiration de dernier bey de Constantine à l'origine de la construction de ce palais (de 1824 à 1835). Ce dernier avait en effet voyagé en Orient et a voulu mêler les décors et architectures remarquables lors de son périple. Trois quartiers s'agencent autour de la salle du diwan ajourée pour permettre de tout observer : celui des bureaux administratifs, des femmes avec sa piscine de marbre et des logements privés. Le tout autour de deux jardins, celui de l'orangerie et celui des palmiers (celui de l'orangerie contient un arbre planté sous Napoléon III lors de sa visite en 1865).

Dans les sous-sollements une exposition sur les dynasties qui ont joué un rôle dans l'histoire de la ville clôt la visite.

Longtemps resté fermé pour travaux de restauration, sa visite est dès lors indispensable pour tout voyageur en Algérie et au Maghreb. Ce monument incarne à lui tout seul le fonctionnement de l'Empire ottoman dans ses provinces et un syncrétisme culturel remarquable.

[sommaire](#)

Informations institutionnelles

Fabrice Touboul et Caroline Bon

La rubrique Informations institutionnelles rassemble ce mois-ci les informations autour de trois thèmes : le calendrier de l'orientation et de l'affectation des élèves 2011, les actions éducatives et la formation continue des enseignants.

Le calendrier 2011

- ✓ Le BO n°47 publie le « **calendrier 2011 de l'orientation et de l'affectation des élèves, du diplôme national du brevet, du baccalauréat et des brevets de technicien** ». Il est intitulé « Reconquête du mois de juin ». Si vous souhaitez connaître les dates des conseils de classe du dernier trimestre, des épreuves du DNB, des baccalauréats... vous pouvez consulter le site ci-dessous
<http://education.gouv.fr/cid54293/mene1030132n.html>

Les actions éducatives

- ✓ **L'année 2011 a été proclamée par le Conseil des ministres et le Parlement européens « Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active »**. En France, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est responsable de la coordination de cette année, ayant pour but de « désigner les deux formes d'engagement qui correspondent aux formes d'engagement que la Commission Européenne souhaite célébrer ». En France un comité de pilotage constitué d'associations, d'administrations, de collectivités territoriales, d'opérateurs publics et d'entreprises a fixé quatre priorités à cette année : « développer le bénévolat et le volontariat, mieux les reconnaître, mieux les valoriser et développer leur dimension européenne ». Des événements phares sont prévus comme en **octobre 2011**, « **un projet de sensibilisation des collégiens et des lycéens au bénévolat** est prévu par les associations. Des bénévoles témoigneront devant eux avec le concours des professeurs »
http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/_00-Accueil/Actualites/Evenements/article/en-2011-la-france-celebre-l
- ✓ La note de service du 27 décembre 2010 présente la **Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité (27 janvier 2011)**. Elle rappelle que cette journée commémorative participe à l'établissement de la « culture commune » qui constitue, selon l'expression du socle commun de connaissances et de compétences, le « ciment de la Nation ». Surtout la note répertorie quatre sites qui sont autant de banques de ressources documentaires utiles à l'élaboration d'une réflexion pédagogique sur ce thème.
<http://www.education.gouv.fr/cid54378/mene1031761n.html>

- ✓ La note de service n° 2010-223 du 17 novembre 2010 prévoit l'organisation du « **Prix des droits de l'homme-René Cassin 2010-2011** ». Ce prix « vise à récompenser les meilleurs projets d'éducation aux droits de l'homme réalisés dans les établissements d'enseignement secondaire publics ou privés sous contrat. Pour le concours 2010-2011, le thème sur lequel les élèves sont invités à travailler est « l'égalité entre les femmes et les hommes ». Vous pouvez consulter le règlement à l'adresse suivante.
<http://www.education.gouv.fr/cid54214/mene1029104n.html>

Formation continue des enseignants

- ✓ La circulaire du 30 décembre 2010 présente **les priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs de l'Éducation nationale pour l'année 2011**. Cinq priorités sont annoncées :
 1. Réussir la réforme du lycée.
 2. Favoriser l'apprentissage des fondamentaux à l'école et au collège.
 3. Renforcer la personnalisation du parcours de l'élève.
 4. Consolider le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des professeurs stagiaires.
 5. Développer les usages du numérique dans les établissements.<http://www.education.gouv.fr/cid54676/mene1001084c.html>
- ✓ Le site de l'AEFE met en ligne **la liste des postes vacants d'enseignants ayant un statut de résidents dans les établissements français à l'étranger**. Les dossiers de candidature sont à renvoyer dans chaque établissement suivant des modalités et des dates qui leur sont propres.
<http://www.aefe.fr/tous-publics/recrutement/les-personnels-letranger/des-statuts-varies>
- ✓ La note de service du 13 décembre 2010 fixe **le calendrier pour des sessions du diplôme de compétence en langue pour le 1er semestre 2011 et les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013**. Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions sont précisées.
<http://www.education.gouv.fr/cid54517/mene1032012n.html>

[sommaire](#)

Responsabilité éditoriale, auteurs, contacts, abonnements

La Dur@nce est réalisée sous la responsabilité éditoriale de l'Inspection pédagogique régionale d'Aix-Marseille.

- Fondateur : Jean Sérandour
- Direction : Gérald Attali, Jacqueline Chabrol, Jean-Louis Leydet (IA-IPR)
Coordination : Daniel Dalet (professeur)
Mise en page : Daniel Gilbert (professeur)
Abonnement et diffusion : Yves Tardieu (professeur)
Comité éditorial, "groupe Dur@nce" : Caroline Bon, Christine Colaruotolo, Daniel Dalet, Stéphanie Doppler, Stéphane Gallardo, Daniel Gilbert, Sandrine Khaled, Brigitte Manoukian, Claude Martinaud, Murièle Massé, Patrick Parodi, Frédérique Platania, Dominique Santelli, Yves Tardieu, Béatrice Tinelli, Fabrice Touboul.
- Pour contacter les différents auteurs, un lien est disponible à l'adresse suivante :
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/general/contribu.htm>
- Tous les liens externes ont été testés à la date de diffusion de ce numéro, leur contenu n'engage pas la responsabilité des auteurs de ce bulletin. Les anciens numéros de La Dur@nce ainsi que les procédures d'abonnement et de désabonnement se trouvent sur le site académique.
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/durance.htm>